



L'OAQ salue l'engagement du gouvernement de présenter une Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire

Montréal, le 20 octobre 2021 – L'Ordre des architectes du Québec (OAQ) accueille avec enthousiasme l'engagement du premier ministre de présenter une politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire. Cet engagement constitue un pas significatif vers davantage de qualité dans le cadre bâti et l'aménagement de nos villes, de nos villages, et de ce qui constitue l'ensemble de notre territoire. L'Ordre espère qu'une telle politique contribuera à cultiver une vision nouvelle dans les secteurs du bâtiment, du paysage, et de l'urbanisme au Québec, en plus de léguer des infrastructures durables et signifiantes aux générations futures.

Rappelons que déjà en 2014, l'Ordre demandait au gouvernement d'adopter une politique d'architecture, comme il en existe ailleurs dans le monde. Cette nouvelle répond aux attentes exprimées alors et permet d'aspirer résolument à une architecture plus harmonieuse et plus durable à l'échelle du Québec. L'OAQ espère poursuivre sa collaboration avec les ministères et organismes concernés afin de mettre en place une politique ambitieuse qui profitera à l'ensemble de la société québécoise.

Citations :

« La qualité architecturale est indissociable de la qualité de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Les deux forment un continuum qui concourt à la qualité de vie de la population, pourvu qu'elles fassent l'objet d'une vision cohérente et rassembleuse. L'Ordre se réjouit donc de l'engagement du premier ministre François Legault de déployer une politique d'architecture et d'aménagement du territoire intégrées. Il se réjouit d'autant qu'il est en droit d'espérer que la politique participera aux efforts de lutte et d'adaptation aux changements climatiques, de mise en valeur du patrimoine et des paysages, et d'une plus grande inclusion sociale. » – Pierre Corriveau, président de l'OAQ

« Les bâtiments qui nous entourent forment un cadre de vie qui influe sur notre santé, notre bien-être et notre prospérité. Ils sont intimement liés aux enjeux d'aujourd'hui et de demain, qu'il s'agisse des changements climatiques, du vieillissement de la population, de l'inclusion sociale ou de la mise en valeur du patrimoine et des paysages. Il est crucial de s'assurer à long terme de leur qualité et de leur saine intégration dans le paysage de nos villes et de nos régions. C'est ainsi que nous pourrions réellement contribuer à améliorer la qualité et la vitalité de nos milieux, et ce, au plus grand bénéfice des Québécoises et des Québécois. Nous espérons que la future politique permettra d'avancer avec aplomb vers l'atteinte de ces objectifs » – Pierre Corriveau, président de l'OAQ

À propos de l'Ordre des architectes du Québec

L'Ordre des architectes du Québec est un ordre professionnel dont la mission est d'assurer la protection du public. À cette fin, il contrôle l'accès à la profession d'architecte et en régit l'exercice au Québec. Dans le cadre



ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC

de son mandat, l'Ordre s'intéresse à toute question d'intérêt pour la profession ou de nature à influencer sur la qualité de l'architecture et du cadre bâti. L'OAQ compte à ce jour plus de 4200 membres et plus de 1200 stagiaires en architecture.

– 30 –

Source : Ordre des architectes du Québec

Renseignements : Geneviève King-Ruel, conseillère aux relations publiques | gkingruel@oaq.com | 514 582-9692

T 514 937-6168 - 1 800 599-6168 | info@oaq.com | oaq.com

420, RUE MCGILL - BUREAU 200, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2Y 2G1

